



rappel de l'ordre du jour du

Chère et chers collègues,  
ce message pour vous rappeler la séance de 16h00 ce 03-04-2019 à la Maison du Faubourg  
Terreaux-du-Temple 6, code 2184

s'agissant de la préparation du service de sécurité du Premier Mai

sont expressement attendues que les personnes mentionnées pour les niveaux 1 et 2

la séance sera conduite par Joël VARONE d'Unia

impression du 2019-04-29 à 23:13:41

2019-04-29mai1 notes de seanceSecurite

2019-04-29 Présent-e-s: (9) BAERISWYL Jean-Marie syndicom; BAILLARD Ivan ; CHAMBETTAZ Yannick ; FISCO Antonio syndicom; FLURY Patrick cartel CIPE; POMATTO Michel PS; RAYEN Wara BSau; REYMOND Claude CGAS; dont l'observatrice MURE PACHE Marianne grevefeministe2019geneve

Excusé-e-s: (5) CHRISTINAT Jean-David PdT; DE FILIPPO Davide SIT; GAINON Odile syndicom; PELIZZARI Alessandro UNIA; TINGUELY Dominique Les\_Verts;

Claude REYMOND ouvre la réunion à 16h15  
et rappelle le dispositif envisagé pour les niveaux 1 et 2 du service de sécurité du cortège

**«Le service de sécurité est organisé sur trois niveaux et pour 3 missions :**

- a) conduire le cortège, procurer la sécurité des participants,
- b) compacter le cortège au départ pour traverser la rapidement la place des 22-Cantons,
- c) ensuite éviter des «trous» entre les tronçons afin d'éviter que la police puisse considérer qu'il y en a deux ou plus...

**niveau 1**

près de la banderole de tête se trouvent la personne responsable de la sécurité la présidence + une personne déléguée par chaque tronçon: cette dernière assure la communication téléphonique avec son tronçon. L'instance de conduite prend collectivement les décisions nécessaires et les fait transmettre aux responsables de tronçons.

**niveau 2**

dans chaque tronçon se trouve une personne assurant la communication avec l'instance de conduite du cortège (1) et celle responsable de son propre tronçon (niveau 3). »

Les personnes présentes :

01. feront passer le message aux participant-e-s du niveau 1 = en cas de contact nécessaire avec la police, laisser l'exclusivité aux portes-paroles Alessandro ou Michel, on peut les entourer mais on s'abstient d'intervenir, au besoin exiger l'instant d'une réunion interne pour consultation et décision immédiate
02. constatent que le niveau 1 peut décider sans recours de dissoudre la manifestation, voir d'exiger un changement d'itinéraire en cas de difficultés
03. décident de l'utilisation des tél. mobiles de chacun en vocal = Claude fournit un vCard pour le groupe securiteMai, les contacts seront précédés du numéro d'ordre du cortège afin de simplifier la communication
02. prescrivent que le niveau 1 conduit le cortège jusque devant la scène du festival au parc des Bastions et y fixe la banderole de tête
03. souhaitent que les niveaux 1 et 2 participent à la constitution et mise en place du cortège + facilitent l'insertion des 6 véhicules autorisés\*
04. déclarent que les responsables du niveau 2 sont habilités à faire opposition à l'ajout de véhicules autres que ceux annoncés
05. prient ces derniers à faire de sorte que leur tronçon soit clairement identifiable avant le départ depuis les trottoirs
06. prennent acte du fait qu'au moins trois agents TPG peuvent demander aux responsables du service de sécurité de s'arrêter pour laisser passer selon les circonstances un de leur véhicule, soit généralement et respectivement un en tête, un volant et un à la queue du cortège qui donnera le signal de rétablissement du trafic des transports publics
07. dans le même esprit, il est admis que les responsables du niveau 2, si le cortège se trouve bloqué plus que 5 minutes, peuvent inciter quelques autres usagés de la route placés à la droite du sens de marche à passer devant leur tronçon > histoire de faire baisser la «tension» dans les rues adjacentes qui ne sont pas toujours surveillées par la police afin d'éviter des intrusions transversales non souhaitables
08. toutes les personnes du service de sécurité peuvent trouver les 3 infirmières ou l'infirmier portant une chasuble clairement identifiée au dos + appeler le médecin de tête + selon la gravité, effectuer directement le 117 pour obtenir une ambulance > dans ce cas, l'appelant reste à l'endroit indiqué pour sa venue jusqu'à celle-ci et fournira au Secrétariat du comité PremierMai un petit rapport à ce sujet
09. refusent de supprimer du service de sécurité les entités ou personnes absentes ce jour
10. espèrent que les jeunes de la Grève du climat, pour leur tronçon, viendront avec le même service de sécurité que celui préparé pour leurs propres manifestations
11. le tronçon «anarchistes» n'étant pas visible sur le tableau distribué, demandent qu'il figure bien en fin de cortège
12. remercient Michel POMATTO de transmettre de manière approfondies ces décisions à Dominique TINGUELY
13. attendent du Secrétariat la livraison - à toutes les personnes concernées par le dispositif sécurité - des présentes délibérations, qui seront accompagnées du tableau récapitulatif correspondant (uniquement avec les tél.) ainsi que le plan de cortège [http://www.cgas.ch/1erMai/IMG/pdf/2019-04-29mai1\\_ordrecortege.pdf](http://www.cgas.ch/1erMai/IMG/pdf/2019-04-29mai1_ordrecortege.pdf) + itinéraire [http://www.cgas.ch/1erMai/IMG/pdf/2019-05-01mai1\\_itineraire\\_cortege.pdf](http://www.cgas.ch/1erMai/IMG/pdf/2019-05-01mai1_itineraire_cortege.pdf) + Vcard en .vcf

**\*6 véhicules autorisés**

11	UNIA	SARAVINA José	GE 267491 OPEL COMBO
12	SIT	TARRIT Sylvain	GE 707 496 15
15	SYNA	DUSTER Dacia	GE 402 529 Mercedes Viano
16	PdT	ZEHFUS Yves	GE 860 560
19	uniterre	BERLI Rudi	tracteur + remorque
20	Collectif Terre Libre	PAYSAN Coline	GE 880 / GE 1175 tracteur

Séance levée à 17h12